



Institut de *défense pénale*

L'Institut de Défense Pénale est un organisme de formation professionnelle déclaré auprès de la Préfecture de Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, créé sous la forme d'une société civile inscrite au RCS de Marseille. Il est dirigé par Alain MOLLA et Philippe VOULAND, tous deux inscrits au Barreau de Marseille.

# Séminaire de Formation

## "Les coulisses de la Justice Criminelle"

### Samedi 6 Décembre 2008

de 9 heures à 17 heures  
avec pause déjeuner sur place

sous la direction de

M<sup>e</sup> Alain MOLLA et M<sup>e</sup> Philippe VOULAND

### Hôtel Sofitel Vieux-Port

36, boulevard Charles Livon - 13007 MARSEILLE

## P R O G R A M M E

Fantômes d'avocats et stratégies de défense

Tout savoir sur la Cour d'Assises

Tout ce que le code ne nous dit pas

Tout ce que les Présidents font et défont

Entre neutralité, interventionnisme, pédagogie,  
autorité, manipulation

Les pouvoirs officiels et officieux du Président

La condition des jurés face au Président

Les secrets et mystères du délibéré

Trois Présidents de Cour d'Assises  
acceptent de répondre à nos questions :

Marie Claude BERANGER  
*Présidente de la cour d'assises du Gard*

Patrick VOGT

*Président de Cour d'Assises  
(Cour d'Appel d'AIX-EN-PROVENCE)*

Jean-Pierre GETTI

*Président de Cour d'Assises  
(Cour d'Appel de PARIS)*

### Note à l'attention des participants

Formation validée (7 h) au titre de l'obligation de formation continue des avocats.  
Une prise en charge individuelle est possible si elle parvient au FIF PL au plus tard le jour du colloque.

FIF PL 35-37, rue Vivienne - 75083 PARIS cedex 02

Tél. 01 55 80 50 00 - Fax 01 55 80 50 29

Il sera indispensable d'émarguer la feuille de présence à votre arrivée à la journée de formation. Vous recevrez à l'issue de la formation une facture acquittée et une attestation de présence.

*Institut de défense pénale* - organisme de formation N° 93 13 11 458 13

# Séminaire de Formation - Samedi 6 Décembre 2008

## "Les coulisses de la Justice Criminelle"

Nom ..... Prénom .....

Cabinet ..... Barreau .....

Adresse .....

Tél. .... Fax ..... e-mail .....

participera au Séminaire de Formation du Samedi 6 Décembre 2008

règle la somme de 382,72 € TTC (320,00 € HT) à l'ordre de l'Institut de Défense Pénale

CONDITIONS D'ANNULATION : Pour toute annulation postérieure au 02/12/08, les frais seront de 23,92 € TTC, soit 20 € HT  
L'annulation doit être formulée par écrit. Le participant a toujours la liberté de se faire remplacer par un confrère de son choix.

COUPON À RETOURNER PAR COURRIER AU PLUS TARD LE 3 DÉCEMBRE 2008 À L'INSTITUT DE DÉFENSE PÉNALE :

22, rue Edouard Delanglade - 13006 Marseille - Tél. 04 91 13 40 43 - Fax 04 91 13 40 44 - e-mail : idp@defensepenale.com - www.defensepenale.com



